Signons pour un vrai plan social !!!

L'Etat a décidé de supprimer la profession d'Avoués et par ce fait de jeter à la rue près de 2.600 salariés.

Il doit assumer pleinement les conséquences de ses décisions, en permettant aux personnels des études d'Avoués de pouvoir repartir sur des bases financières saines et de retrouver, le plus rapidement possible, un emploi correspondant à leurs compétences.

Voilà pourquoi, nous signataires de la présente pétition, nous demandons :

- L'indemnisation de l'ensemble des salariés de la profession pour rupture de carrière, indépendamment de l'indemnité de licenciement ou de fin de carrière ;
- La création d'une cellule de reclassement au sein de chaque Cour d'appels ;
- La mise en œuvre de mesures aidant au reclassement rapidement, notamment par l'accès à la formation ;
- La mise en place de passerelles permettant d'accéder plus facilement à d'autres professions du droit ;
- La création d'un système de préretraite pour les salariés de plus de 50 ans.

L'Etat doit prendre ses responsabilités. Nous prendrons les nôtres.

Nous demandons au gouvernement de faire droit à l'ensemble des demandes rappelées sommairement ci-dessus.

Nom & prénom	Etude	Cour d'Appel	Signature

A renvoyer un exemplaire à l'une des adresses ci-dessous

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes – Case 421 – 263 Rue de Paris – 93514 Montreuil cedex – Tel : 01 48 18 84 34 – Fax : 01 48 18 84 86 – fsetud@cgt.fr
Fédération des Services CFDT – Tour Essor – 14 rue Scandicci – 93508 Pantin cedex – Tel : 01 48 10 65 90 – Fax : 01 48 10 65 95